

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12.

# LE RASOIR

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12



VOTE DE LA LOI SUR LES ALCOOLS  
Arrivée des renforts doctrinaires le Jeudi 26 Juillet  
— A politique caduque renforts caduques.

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Homogénéité doctrinaire.

Le rejet provisoire de l'article 1<sup>er</sup> de la loi sur les alcools a fait du bruit dans le Landerneau politique.

Les uns sont furieux, les autres sont contents; d'aucuns sont furieux et heureux à la fois. Témoin, *La Meuse* qui, après avoir exhalé sa bile contre les membres de l'extrême gauche, se trouve subitement consolée en pensant au rôle brillant de *robettes di croie* si supérieurement rempli par les neuf sujets de la députation liégeoise.

« Nous sommes heureux de constater, s'écrie-t-elle, que tous les députés de Liège, sans aucune exception, ont voté avec le ministère. »

Nous ne sachons pas, quant à nous, que les citoyens que nous envoyons à la Chambre aient reçu pour mission de voter toujours et quand même les projets, quels qu'ils soient, de Monsieur Frère et de ses acolytes.

Il doit être libre à nos députés, ce nous semble, de voter selon leur conscience, et nous ne croyons pas que *La Meuse* serait en droit de se couvrir d'un cilice si par hasard un de nos élus se permettait de rejeter une loi qu'il trouve mauvaise.

Au surplus, l'homogénéité aussi touchante qu'inattendue qui réjouit si fort notre consœur, nous fait éprouver, pour notre part, un sentiment tout-à-fait contraire.

Nous nous étions toujours imaginés que la députation liégeoise comptait dans son sein, au moins un partisan des idées démocratiques et ce n'est pas sans regret que nous avons constaté que c'était là une illusion dont nous devons faire définitivement notre deuil.

Les votes de samedi et de jendi ne peuvent nous laisser aucun doute.

L'augmentation d'impôt voté par les amis du gouvernement est à coup sûr tout ce qu'il y a de plus anti-démocratique. C'est l'ouvrier seul qui doit en faire les frais et il ne s'est trouvé PERSONNE sur le banc liégeois pour rejeter cette nouvelle aggravation des charges populaires.

Ah! qu'ils paraissent loin déjà les temps où l'on faisait d'ardentes et généreuses professions de foi!

Qu'ils semblent éloignés les jours où l'on se proclamait partout l'ami et le protecteur du peuple.

*Quantum mutatus ab illo!!!*

Depuis lors le Grand-Maître a agité sa férule! on s'est souvenu que l'on a failli naguères rester sur le carreau et l'on est rentré prudemment dans les rangs.

La Doctrine triomphe sur toute la ligne; l'homogénéité est complète: Les progressistes et les démocrates liégeois ne sont plus représentés à la Chambre.

Que *La Meuse* et le *Journal de Liège* jubilent donc en paix... .. jusqu'au jour de la revanche.

A. RIGOBERT.

## Avis important

Un député progressiste (!!!) a perdu une excellente occasion d'affirmer ses principes nettement démocratiques. La rapporter contre récompense au concierge de la Société Liégeoise de Gymnastique.

Pour insertion conforme :  
Le chef de la division des annonces,  
BRICOLEUR.

## UN ABUS DE POUVOIR.

Non! la liberté, quoi que l'on veuille dire, n'existe point encore pour nous. (Discours prononcé par M. Demblon, à l'Association libérale de Liège, le 8 Octobre 1882.)

Le Conseil communal de cette ville vient de prendre une mesure grave à l'égard d'un de nos instituteurs les plus capables et les plus estimés.

Par seize voix contre sept les aigles qui trônent à la *Violette* ont prononcé contre M. Célestin Demblon, la peine de la suspension pendant un mois, avec privation de traitement.

Les causes ou plutôt les prétextes invoqués pour justifier cet acte de sévérité inusitée ne résistent pas à l'examen.

On reprochait à l'honorable M. Demblon d'avoir prononcé dans un meeting, un discours renfermant prétendument des phrases injurieuses pour la royauté et contenant en outre un appel à la révolte.

Tous ceux qui ont assisté au meeting en question seront énormément surpris d'apprendre qu'ils ont entendu débiter d'aussi abominables choses. Cela leur avait évidemment échappé et quoi qu'en pensent les censeurs de l'Hôtel-de-Ville, ils resteront convaincus que M. Demblon est parfaitement resté dans les bornes.

D'ailleurs, en supposant que M. Demblon eut dépassé la note et qu'il se fut réellement rendu coupable de ce qu'on lui reproche, ce n'était pas à l'autorité administrative à sévir contre lui. Le pouvoir judiciaire, seul compétent pour punir les délits était là, et dans le cas qui nous occupe, il s'est prudemment croisé les bras, parce que, comme on dit au Palais, il n'y avait pas lieu de poursuivre.

Ah! si au lieu d'enseigner à ses élèves la grammaire et la géographie, M. Demblon passait son temps à leur donner des conférences contre la royauté ou contre la Constitution, nous comprendrions la mesure prise à son égard.

Mais ici, rien de semblable! M. Demblon est un instituteur modèle et ses chefs n'ont jamais eu qu'à se louer de lui.

La disgrâce qui l'atteint est donc iméritée. En défendant publiquement ses opinions politiques, en dehors de l'école, M. Demblon n'a fait qu'user d'un droit garanti par la Constitution et

tout le monde sera d'accord pour proclamer qu'en sévissant contre lui, le Conseil communal de Liège a outrepassé ses pouvoirs.

Que M. Demblon se console cependant!

L'estime des honnêtes gens lui reste acquise et il peut attendre la tête haute, l'heure de la réparation.

A. RIGOBERT.

## Avis très important

A vendre une défroque complète de démocrate convaincu plus une grande quantité de protestations indignées ayant très peu servi. Prix très-modéré.

S'adresser au concierge de la Société Liégeoise de Gymnastique qui donnera tous les renseignements nécessaires.

Pour insertion conforme :  
Le chef de la division des annonces,  
BRICOLEUR

## Un peu trop vite, mon Général!

Monsieur le général commandant supérieur de la garde civique liégeoise vient d'avoir une de ces distractions qui font époque dans la vie d'un homme.

Il avait convoqué pour le dimanche 16 Juillet dernier, les officiers du 3<sup>me</sup> bataillon à l'effet d'élire un nouveau major en remplacement de M. Delheid, nommé colonel. (Ce sont les termes de la convocation).

Les officiers du bataillon susdit se sont donc rendus à l'invitation de leur chef et ils ont choisi comme major M. Massart de Lantremange.

Or, à la date du 16 Juillet, M. Delheid n'était pas plus colonel que vous ou que moi. La nomination est du 21 Juillet et comme il n'avait nullement donné sa démission de major, il n'y avait naturellement pas lieu de le remplacer.

Il en résulte que l'élection de M. Massart de Lantremange est radicalement nulle et que les *bleus* de son bataillon seraient en droit de lui refuser obéissance.

On objectera peut-être que M. Delheid avait été présenté comme premier candidat aux fonctions de colonel et que dès lors son élévation prochaine à ce grade ne faisait pas l'ombre d'un doute.

A notre avis, cette objection n'est pas sérieuse.

En effet, puisque la loi a voulu que l'on présentât trois candidats, c'est évidemment pour que le Roi puisse choisir, (M. de la Palisse doit penser comme nous) et il ne viendra certes à l'esprit de personne de contester le droit absolu du souverain de choisir, si bon lui semble, le 2<sup>me</sup> ou le 3<sup>me</sup> candidat.

Or, en agissant à l'avance comme si le premier candidat devait inévitable-

ment attraper le panache, on a en quelque sorte forcé la main du Roi, et foulé aux pieds les égards les plus élémentaires que l'on doit à la Couronne.

C'est d'autant plus regrettable qu'il est de tradition de présenter pour 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> candidat des officiers distingués sous tous les rapports, et que, sans la distraction du général, rien n'indiquait que ce n'aurait pas été un de ceux-ci qui eut décroché la timbale.

L'élection de M. Massart de Lantremange doit donc être annulée, et nous espérons bien que M. le colonel Delheid s'empressera de donner sa démission afin de permettre au Roi de faire son choix librement.

Quant à M. le général comte de Looz nous lui pardonnons pour cette fois. Seulement que cela ne lui arrive plus!

RACAGNAC.

## Le revers de la médaille.

Les concours annuels du Conservatoire sont commencés depuis mardi dernier.

Comme les années précédentes, ils sont honorés de la présence d'un nombreux public qui tient à témoigner la haute estime qu'il porte à la musique... lorsqu'on a le bon esprit de lui en servir à l'œil.

Ce brave peuple liégeois!! Du moment qu'il ne doit pas payer à l'entrée, il se laisserait volontiers renfermer pendant vingt-quatre heures dans la salle de la Morgue, pour y entendre répéter trois à quatre cent fois de suite le même morceau, fut-ce même une série de variations de gammes chromatiques pour trombonne à coulisses.

Mais laissons là de côté ces petits travers des compatriotes de Grétry pour arriver à un travers plus important dans lequel tous les jurys appelés à juger les concours de notre Conservatoire sont toujours tombés jusqu'à présent.

Je veux parler de cette singulière manie qui consiste à *décerner* des médailles mais à ne jamais les donner.

Vous riez! Mais rien n'est plus vrai pour mieux vous convaincre, je cède un instant la plume à un ancien confrère et ami qui signalait déjà, il y a quelque dix ans, dans une spirituelle boutade, les errements généreux en usage au Conservatoire de Liège:

« La Belgique, écrivait-il *in illo tempore*, est certainement le pays où l'on encourage le plus singulièrement les beaux-arts.

De même que M. Kervyn promet des primes et ne les donne pas, (tout comme M. Rolin-Jacquemyns, n'est-ce pas M. Lemonnier?) notre Conservatoire de musique a imaginé une espèce de récompense qui ressemble, à s'y méprendre, aux primes impalpables de M. Kervyn.

Voici le fait :

Vous avez, sans aucun doute, assisté aux intéressants concours du Conservatoire ?

Vous y avez entendu nos futures célébrités musicales, qui s'escrimer sur un crin-crin, qui hasarder les *ut* de poitrine les plus retentissants.

Quand le jury croit avoir suffisamment torturé son patient en cravate blanche, il se recueille et lui décerne une récompense proportionnée à son mérite. Il pousse la générosité jusqu'à décerner des médailles d'argent et de vermeil.

Il les *décerne*, mais il ne les *donne* pas. Il a une nuance !

Le lauréat qui s'entend *décerner* une médaille s'avance vers M. Soubre le sourire aux lèvres et la main tendue.

Lors, M. Soubre lui tient à peu près ce langage : « jeune homme, le jury vous décerne une médaille en vermeil ; en vermeil, entendez-vous ? Si vous tenez excessivement à posséder l'objet que nous vous décernons, voici l'adresse de M. Wiener, graveur sur métaux, à Bruxelles, où vous pouvez vous procurer votre médaille... à vos frais. »

Ces trois derniers mots jettent d'ordinaire le lauréat dans une stupéfaction des plus profondes !

Bref, il y a cette légère différence entre les médailles du Conservatoire et l'hospitalité écossaise :

Que l'hospitalité écossaise se donne, mais ne se vend jamais, tandis que les médailles du Conservatoire se vendent, mais ne se donnent jamais. »

Aujourd'hui rien n'est changé sous ce rapport; les médailles continuent à être *décernées* et se *donnent* moins que jamais.

Le plus curieux de l'affaire c'est que les lauréats se contentent toujours ainsi.

Heureusement, oh ! mon Dieu, car si un de ces jeunes médaillés s'avisait d'intenter une action en dommages et intérêts, le jury ferait une drôle de tête.

ZUTALORS.

### En Zig-Zag.

**Palais et Jonfosse.** — On sait que l'administration des chemins de fer de l'État a décidé (on n'a jamais su pourquoi) d'établir une station derrière le gazomètre.

Les travaux sont aujourd'hui complètement achevés, mais de station point.

Il y a bien des trains qui passent, mais ils s'arrêtent pas.

Le superbe monument qui fait l'admiration de tous les naturels de Jonfosse semble donc avoir été spécialement construit pour le Roi de Prusse.

En revanche la gare de Liège-Palais, où il y a depuis longtemps un mouvement très considérable de voyageurs, attend toujours que l'on veuille bien remplacer par une construction convenable l'espèce de grange qui a servi jusqu'ici de bâtiment de station.

Il est temps que cette mauvaise plaisanterie finisse !

Le centre de Liège, que diable, devrait pour le moins être aussi bien traité que les profondeurs délirantes de Trooz-Aval et les hauteurs pittoresques de Bierset-Awans.

\*\*\*

**Bruxelles port de mer.** — Décidément les Bruxellois tiennent à leur idée !

Il a fallu que tous les candidats à l'élection sénatoriale de mardi prochain, viennent déclarer solennellement qu'ils sont parisiens de *Bruxelles port de mer*, sinon ils se faisaient écharper.

Les élections passées l'élu naturellement

se gardera bien de proposer la moindre petite installation maritime pour la capitale, certain d'avance de la veste monumentale qu'il emporterait avec une proposition semblable. Mais enfin le principe est sauf et l'on se contente comme cela.

Il faut avouer que ces braves gens ne sont pas bien difficiles.

\*\*\*

**Entre cousins.** — Tous les journaux nous ont donné les détails les plus complets et les plus touchants sur l'entrevue du Roi des Belges avec son confrère de Hollande.

Il paraît que les deux monarques se sont embrassés à différentes reprises *avec effusion*, ce qui a dû fortement impressionner leur entourage.

Comme ces souverains, tout de même, portent profondément dans leur cœur l'amour de la famille !

Ainsi voilà deux cousins qui ne se sont jamais vus. Ils ne se connaissent ni d'Eve ni d'Adam, et pour une première fois qu'ils se rencontrent, ils éprouvent mutuellement le besoin de se précipiter dans les bras l'un de l'autre.

Moi, j'admire cela !.. J'ai pour ma part des cousins que je rencontre tous les jours et avec lesquels j'entretiens depuis longtemps un commerce très agréable et l'idée ne m'est jamais venue de les embrasser, même sans effusion.

Je n'en dirais pas autant de mes cousines.

\*\*\*

**Échos du Conservatoire.** — Un arrêté royal du 14 Juillet, nomme M. Lucien Dereul professeur de contre-basse à notre Conservatoire royal de musique.

C'est très bien. Mais tant qu'on y était, n'aurait-on pu nommer tout d'un coup un professeur de chant ?

Une vacature aussi longue ne se justifie en aucune façon, et dans l'intérêt même du Conservatoire, il est temps que l'on en finisse.

BRICOLEUR.

### Singuliers effets du Printemps.

Le hasard nous permet d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs quelques feuillets détachés du carnet auquel la ravissante Madame B., confie chaque soir ses plus secrètes pensées.

Sans autres explications, voici ces feuillets tous nus; vous les trouverez peut-être un peu décousus, mais sur l'honneur je n'y aurais pas ajouté un point, pour tout au monde.

Lundi.

« Me voilà veuve pour six semaines, c'est la première fois qu'il me quitte, et nous sommes mariés depuis un an.

Il est parti ce matin.

Certes l'œuvre est, bonne, utile, indispensable. Je m'y suis intéressée dès qu'il m'en a parlé : aussi Dieu m'en tiendra compte. Reste à savoir si la charité chrétienne ordonnait à Georges de m'abandonner pour aller porter lui-même aux combattants de la bonne cause, les colis qui contenaient ces objets de pansement.

Le comité eût pu choisir un délégué plus... âgé, un célibataire, et les chemins de fer, ce me semble devraient suffire seuls à de pareilles entreprises. Il n'est pas facteur, mon mari.

Plus j'y songe, plus ce départ m'ennuie, m'inquiète.

Non que je croie à l'existence d'un danger quelconque : Georges est prudent, très prudent même. Voilà que je vais en dire du mal.

Eh ! tant pis, c'est sa faute. Toute seule durant quarante jours ! quelle retraite, ce n'est pas raisonnable, c'est mal, c'est horrible, abominable, monstrueux.

Ma pauvre mère me l'avait bien dit : les hommes ne savent pas aimer !

Après tout, je n'ai pas épousé avec Geor-

ges des principes politiques; ô mon Dieu ! je blasphème.

Seule ! en cette saison ! mon premier printemps depuis que je suis vraiment femme !

J'étais au bois tantôt... avec mon cocher ! J'ai respiré à pleines narines les lilas en fleurs, et je suis rentrée en proie à une émotion bizarre, à des désirs inconnus, comme si j'avais bu du champagne.

Seigneur, que je vais mal dormir.

Ah ! j'oubliais; j'ai rencontré mon médecin. Je dis mon médecin, je pourrais dire mon danseur. Avons-nous valsé cet hiver !

Il est bien, très-bien, pour un vieux garçon de trente-cinq ans. Comment se fait-il, à propos, qu'il soit vieux garçon ? On l'a peut-être trop aimé.

J'irai demain chez Madame P.

Mardi.

Je suis allée chez Madame P.

Soyons franche, mettons-nous en face de notre conscience et interrogeons-nous hardiment. J'ai commis une faute, une faute grave.

Georges m'a défendu d'aller chez Madame P. qui a une réputation un peu... légère, et qui reçoit trop de monde, j'en conviens.

Mais enfin, elle est mon amie de couvent, et, quoi qu'elle fasse, elle est de notre monde, en somme.

Puis, elle a un grand talent. Elle tire les cartes comme une bohémienne (c'est d'une bohémienne au reste qu'elle a appris tous les secrets de cet art), et j'avais une envie folle de me faire tirer les cartes.

Tenais-je à savoir si mon mari, comme tant d'autres, ne me trompait pas; si prétextant ce voyage, il n'est pas en villégiature avec quelque danseuse en disponibilité. Non, je suis sûre de Georges.

N'essayons pas de nous abuser; la vérité, la voilà. Je voulais savoir, pur babillage, pourquoi mon docteur qui est riche, spirituel, beau, n'a pas encore choisi de compagnie sérieuse. — Quelque vieille liaison sans doute.

L'oracle n'a pas pu me renseigner, mais, chose étrange, Madame P. a vu un médecin dans mon jeu. Je ne lui ai rien confié de ma préoccupation, et certes, je ne crois pas aux prédictions de ce genre. Cependant, on cite des histoires fantastiques de la divination; l'impératrice Joséphine, par exemple.

Mais je ne m'explique pas, je dois l'avouer, pourquoi un valet de trèfle représente un médecin et non un architecte.

Je me sens un peu souffrante; le trouble que je ressentais hier a augmenté; je ferai venir le docteur demain matin.

Mercredi

Il est venu vers dix heures, avant déjeuner.

Je n'étais pas levée. J'avais mal dormi, ayant été tourmentée par des rêves affreux; je l'avais vu pratiquant à mon mari une opération d'une nature particulière et dont je ne pouvais me rendre compte, mais qui devait être très-douloureuse, car Georges faisait une affreuse grimace.

Marie m'a jeté à la hâte sur les épaules un peignoir de dentelle et arrangé un peu mes cheveux. Je me suis regardée dans ma psyché, j'étais trop rose pour une malade; j'ai mis beaucoup de poudre, puis me suis étendue sur ma chaise-longue.

Au moment où on allait l'introduire, je me suis regardée de nouveau, j'étais encore trop fraîche. Je ne voulais cependant pas qu'il crût que je me moquais de lui.

Il fallait quelque preuve matérielle de maladie. Je ne sais quelle folle pensée me traversant l'esprit, je me suis pincée au bras droit, près de l'épaule, si fort que j'ai failli crier; j'avais trouvé ma preuve. J'ai donné ordre qu'on le fit entrer.

Il m'a interrogée d'abord avec une grande douceur et un tact parfait.

Je lui ai dit mes souffrances, le vague de mon âme, les étranges tressaillements de

mon corps, cette ivresse qui semble me dominer.

Il m'a écouté d'une façon bienveillante, inclinant parfois la tête comme s'il découvrait la trace de mon mal.

Après qu'il m'eût tâté le pouls, pour lui prouver que je ne mentais pas, je lui ai parlé de cette rougeur au bras.

— Voyons, a-t-il dit.

J'étais presque honteuse. Il a relevé soigneusement la manche du peignoir, pris une sorte de lorgnon et examiné l'énorme tâche rouge qui me faisait un bras affreux.

Cela a bien duré une minute; je tremblais un peu.

— Ce n'est rien, a-t-il répondu après son examen; quelque insecte.

— Ah, fi ! ai-je répondu.

Il a demandé froidement ce qu'il fallait pour écrire et s'est retiré sur cette phrase que je rapporte textuellement :

« Le renouvellement de la saison, madame, est l'unique cause de votre indisposition. Il faut vous purger. »

Après son départ, j'ai déchiré l'ordonnance avec colère, et j'ai pleuré de rage.

Pourquoi ? C'est sans doute le printemps.

Pour copie conforme : B.

### PETITES FABLES.

#### LES GOURMANDS.

Les médecins aux gens qui gavent leur bedaine  
Disent : « Soyez prudents !... observez l'hygiène ! » —  
« Bah ! disent les gourmands, laissez-nous donc jouir ! »

MORALITÉ.

Où il y a d'hygiène il n'y a plus d'plaisir !

#### VARIANTE

##### LE SUICIDÉ

Un pauvre diable un jour se trouvant dans la gêne  
Mit un terme à sa vie avec de l'oxygène.  
A ses traits on vit bien qu'il avait dû souffrir.

MORALITÉ.

Où il y a d'oxygène il n'y a pas d'plaisir !

### Théâtre du Pavillon de Flore.

Propriété RUTH, rue Surllet, Liège.

Bur. à 7 h.

Rid. à 8 1/2h.

DIMANCHE 29 JUILLET 1883.

Cercle d'Agrément

Grande Soirée Populaire  
Bal et fête de Nuit

Au profit des pauvres honteux secourus  
par le Cercle.

#### PROGRAMME

Représentation (redemandée) de

Les Amours da Gèrà

Comédie en 2 actes, couronnée par la  
Société de Littérature wallonne,  
de M. Ed. Remouchamps.

Les Deux Bech'tas

Comédie-Vaudeville en 1 acte,  
par M. Dieudonné Salme.

A 10 heures :

Grand Bal et fête de Nuit

Ordre du spectacle : 1. Les 2 Bech'tas;  
2. Les Amours da Gèrà.

Prix des places : Carte prise à l'avance, 50 cent. A l'entrée, 1 fr.

### Livre d'Adresses DE BRUYNE.

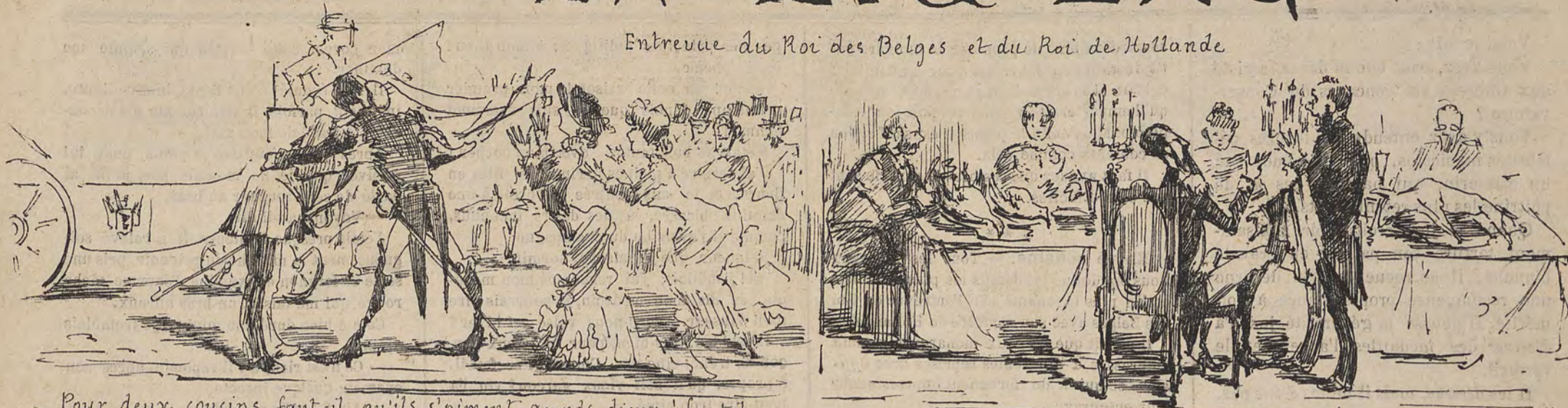
Édition de 1884-85.

Les personnes qui ont des modifications à y faire opérer, ou des annonces à y insérer, sont priées de les transmettre sans retard, Rue Bidaut, 6.

Liège.— Imp. et Lith. mécanique de J. Daxhelet

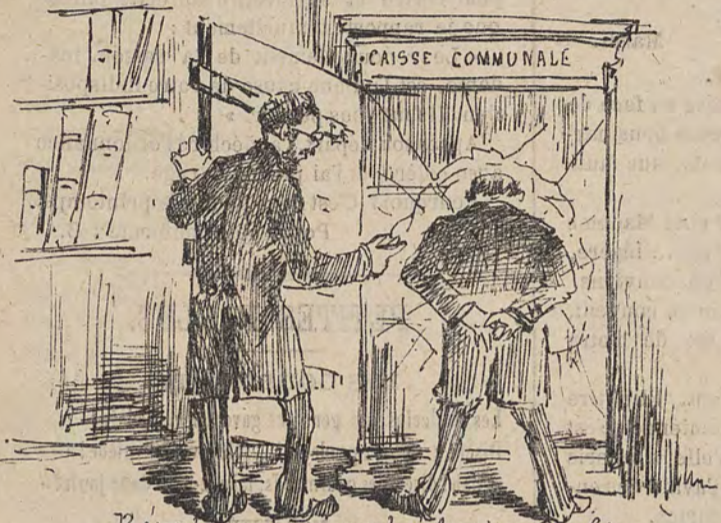
# EN ZIG-ZAG

Entrevue du Roi des Belges et du Roi de Hollande



Pour deux cousins faut-il qu'ils s'aiment grands dieux! faut-il qu'ils s'aiment!!!

Au banquet.  
— Comment! la chasse n'est pas encore ouverte, et vous servez déjà des cailloux! ... Si le ministre de la Justice le savait!  
— Oh! Sire, nous sommes ici si loin de Bruxelles.



Réception du nouvel echevin des finances

— Voilà toute la situation; la caisse est vide et il s'agit de la remplir!!  
— C'est cela! un vrai comble, enfin!



La suspension de Demblon.

On peut attaquer la calotte, mais la doctrine, jamais.



La suspension de Brialmont.

Quant aux généraux on leur donne le moyen de supporter vaillamment les horreurs des mesures disciplinaires



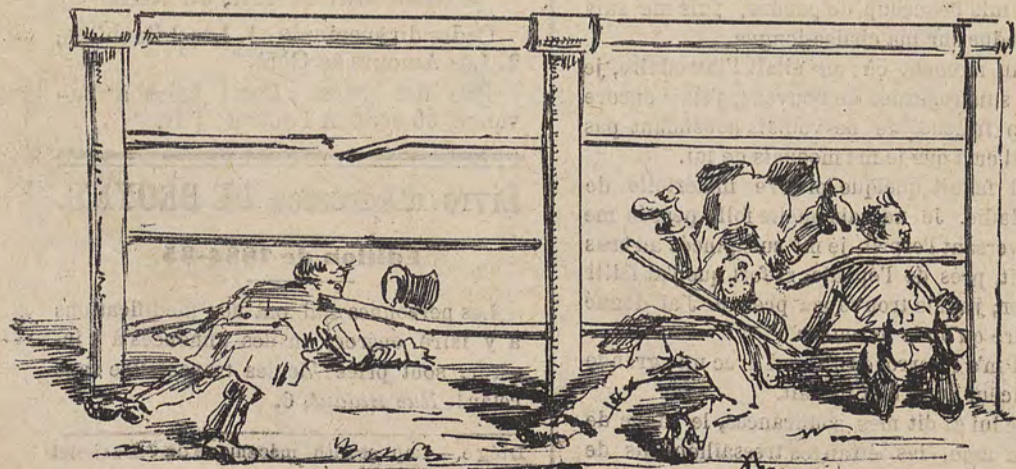
Arrivée à Bruxelles des cabaretiers anversois chargés de protester contre la nouvelle loi sur les alcools



Apothéose de la loi sur les alcools.  
La société contre l'abus des boissons alcooliques doit être contente. ... D'ores et d'après tous ceux qui boivent trop de genièvre seront empoisonnés.

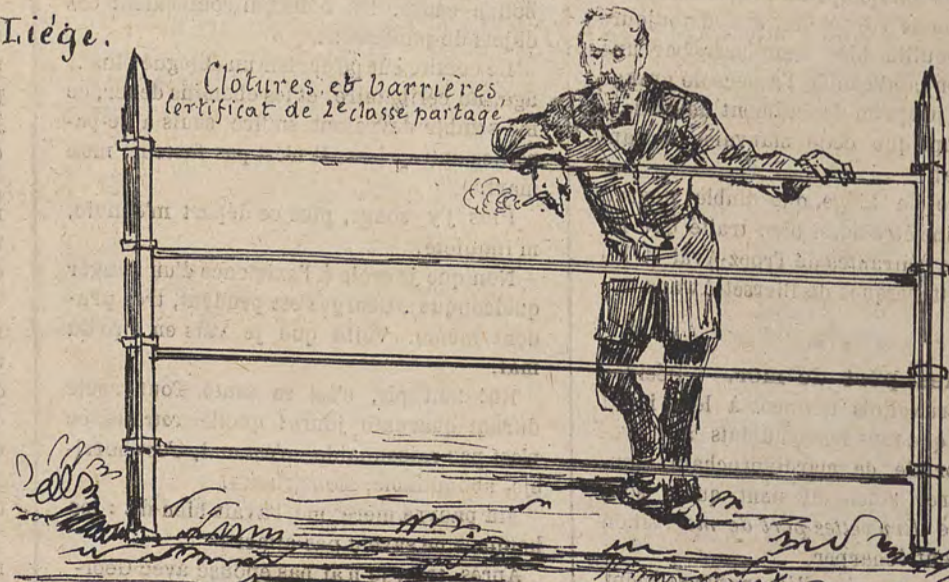
## Concours central agricole de Liège.

Clôtures tubulaires; certificat de 2<sup>e</sup> classe



Passage du jury

Clôtures et barrières  
certificat de 2<sup>e</sup> classe partage



Exposant attendant vainement la visite du jury.